

# INF'EAU Captage SDE - Qualité d'eau 2019

## Classement du captage

Les sources de **La Renardière** à Dame-Marie sont captées dans trois puits. Ces captages ont été classés parmi les **captages prioritaires de l'Orne**, en 2013 suite à la Conférence Environnementale. Ils sont à ce titre inscrits au SDAGE Loire-Bretagne 2016-2021 comme captages prioritaires vis-à-vis **des concentrations en Nitrates**.

## Réseau et modalités de suivi

**Depuis août 2018**, le SDE a mis en place un suivi trimestriel des pesticides et des nitrates sur le mélange des trois captages à la station de La Renardière. Les prélèvements et analyses sont réalisés par le laboratoire LABEO, avec un seuil de détection établi pour la lecture des analyses et leurs interprétations pesticides à **0,02 µg/L** autant que les techniques d'analyses le permettent.

## Les Normes de Qualité

### ❖ Nitrates :

Norme de prélèvement de l'eau brute et de l'eau potable : moins de **50 mg/l**

### ❖ Pesticides :

Norme de prélèvement de l'eau brute : la concentration totale en pesticides quantifiés dans 1 prélèvement ne doit pas excéder **5 µg/l** et **2 µg/l par substance active**

Norme pour l'eau potable distribuée : la concentration totale en pesticides quantifiés dans 1 prélèvement ne doit pas excéder **0,5 µg/l** et **0,1 µg/l par substance active**

## Objectifs de qualité d'eau du

## programme d'action (Défini en COPIL départemental 16/01/2019)

❖ **Nitrates** : 90% des concentrations en Nitrates mesurées en une année, inférieures à 40 mg/l

### ❖ Pesticides :

Objectifs sur le long terme (moyenne -glissante- des moyennes annuelles sur les 6 dernières années) :

- Moyenne des concentrations détectées par molécule inférieures au seuil de sensibilité des SDAGEs (**0,08 µg/l**)
- Moyenne des sommes des concentrations détectées dans un même prélèvement inférieure au seuil de sensibilité des SDAGEs (**0,4 µg/l**)

### Analyse annuelle des résultats obtenus :

Analyse graphique des concentrations en pesticides mesurées aux captages, par molécule et en somme de détections par prélèvement.

## FICHE D'IDENTITE DU TERRITOIRE

### AIRE D'ALIMENTATION DU CAPTAGE (AAC)

- ✓ Aire d'alimentation du captage : 512 ha; zone d'actions de 651 ha.
- ✓ 2 communes concernées : Sérigny et Dame-Marie
- ✓ 80% de la surface couverte par l'activité agricole

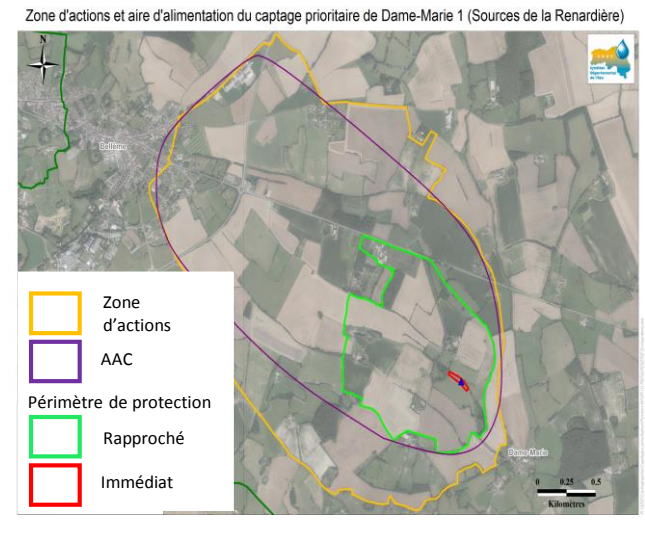
### AGRICULTURE

- ✓ Environ 20 exploitations concernées par l'AAC
- ✓ Grandes cultures principalement et élevage

### CONTACT - Animateur

- ✓ Robinson MEGUERDITCHIAN--HOFFMEYER (SDE 61)
- ✓ 02 33 29 96 96

### CARTE DE L'AIRE D'ALIMENTATION – Zone d'actions



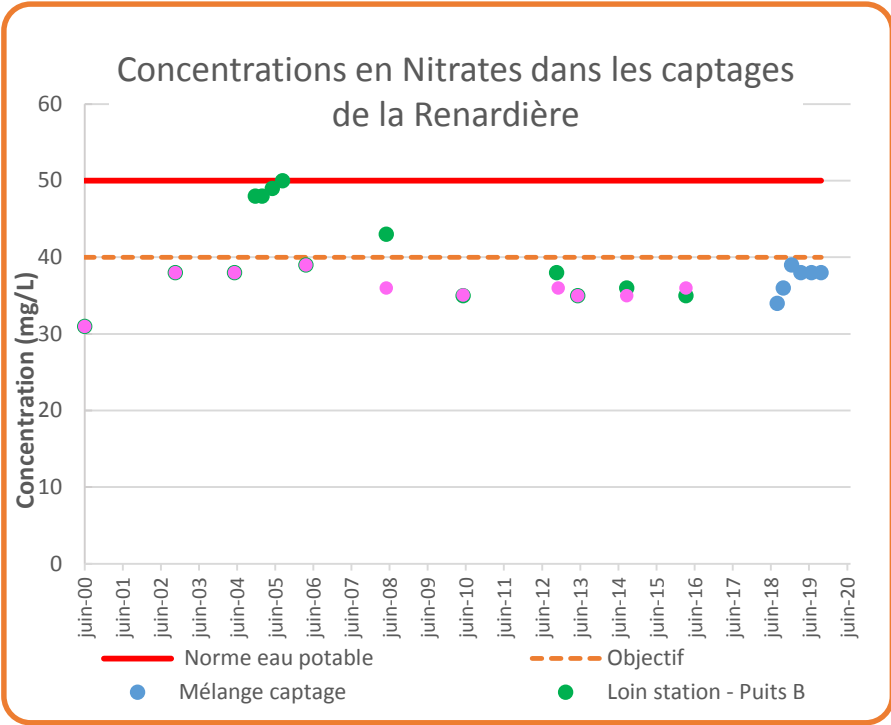


## Les métabolites

- ✓ Certaines molécules métabolites de pesticides notés ESA/OXA sont recherchées dans chaque analyse des captages prioritaires du département.
- ✓ Il s'agit principalement de métabolites de l'alachlore, l'acétochlore (herbicide maïs - interdit), du diméthachlore, du métolachlore (herbicide maïs), du diméthanamide et du métazachlore (herbicide crucifère).
- ✓ Ces métabolites ne sont pour le moment pas pris en compte dans le calcul des indicateurs de qualité

# INF'EAU Captage SDE - Qualité d'eau 2019

## Suivi Nitrates



### L'évolution des concentrations en nitrates au captage montre :

- Des concentrations variables selon les puits (puits B plus concentré)
- Des concentrations inférieures à la norme de potabilité depuis 2010
- Une concentration constante sur les 2 puits utilisés et dans le mélange depuis 2012 (moyenne de 35 mg/L pour le mélange, 36 mg/L Puit B et 35,5 mg/L Puit A).

**Indicateur :**  
 100% des valeurs mesurées < 40 mg/l  
 (Août 2018 – Déc. 2019)

## Suivi Pesticides

Depuis le début du suivi par le SDE, l'évolution des concentrations en pesticides montre :

- L'absence de molécule pesticide autre que l'Oxadixyl (fongicide légumes et cultures ornementales - interdit en 2003)
- 2 molécules métabolites ESA/OXA présentes : Métolachlore ESA et Diméthachlore CGA dépassant le seuil des 0,1 µg/L
- Aucun dépassement de l'objectif « somme des pesticides – 0,4 µg/l » depuis août 2018 (en présence de métabolites).

- Indicateurs :**
- Moyenne par pesticide détecté :
    - sans métabolite ESA/OXA : 0,03 µg/l
    - avec métabolite ESA/OXA : 0,05 µg/l
  - Moyenne somme des pesticides détectés :
    - sans métabolites ESA/OXA : 0,03 µg/l
    - avec métabolites ESA/OXA : 0,13 µg/l

